

de la porte de la voûte A est à 2^m73 du pied-droit, puisque la largeur de cette porte était de 2^m65. Par conséquent, on peut tracer l'axe sur le terrain et le centre sera sur cette ligne à 16 mètres au delà du mur de la Compassion. L'angle que fait le mur avec l'axe de l'ellipse étant de 100 degrés, il s'ensuit que la partie nord de cet axe est écarté du méridien d'un angle compris entre 12 et 13 degrés du côté de l'est (le mur de la Compassion est, à 2 ou 3 degrés près, dans la direction est-ouest).

La surface comprise dans l'intérieur de l'enceinte est de 11.000 mètres carrés, et celle de l'arène est de 2.565 mètres carrés.

La différence 8.435 mètres carrés représente donc l'espace occupé par l'ensemble des gradins. Pour avoir le nombre de spectateurs que l'amphithéâtre pouvait contenir, on n'aurait qu'à diviser cette surface par l'espace réservé à chaque personne. On sait que les places étaient indiquées par des rainures taillées dans la pierre, séparées par un intervalle de 40 centimètres; l'espace occupé par chaque spectateur peut être pris égal à $0,4 \times 0,8 = 0,32$, c'est-à-dire un tiers de mètre carré. Par conséquent, trois fois 8.435 peut représenter le nombre de spectateurs qui pouvaient être placés dans l'amphithéâtre.

On peut encore faire ce calcul de la manière suivante : pour avoir par exemple le nombre de places que renfermaient les gradins réservés aux citoyens romains, remarquons que la moyenne des deux ellipses qui les limitaient est égale à 4 fois 73 ; il en résulte que sur cette ellipse pouvaient se trouver 730 personnes, par conséquent 7.300 dans l'intervalle compris entre la 11^e et la 111^e précinctio, puisqu'il y avait dix rangées de gradins.

Ces gradins étaient séparés de la partie réservée au